

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 23 janvier 2017

Membres en exercice : 40

Présents : Jean Louis DEMELIN, Jean Pierre ABEL, Alain BOUSQUET, Philippe LOOS, Pierre BATAILLE, François DELCASSO, Jean Louis LACUBE, Michel GARCIA, Antoine TAHOSES, Jackie COLL, Jean Pierre INGLES, Françoise MARTIN, Jean Luc CARRERE, Katell MATET, Pascal TISSANDIER, Daniel GOMES, Jean Pierre ASTRUCH, Jean François CORRIEU, Michel POUDADE, Karine VILLAREZ, Pierre RIU, Rolland GIL, Jean Luc MOLINIER, Michel SANTANACH

7 Pouvoirs : Georges VINCENS pour Antoine TAHOSES, Frédéric BES pour Pierre BATAILLE, Jean Luc SEGUY pour Philippe LOOS, Joelle Lis pour Jean Louis DEMELIN, Alexandra COMANGES pour Jean Pierre ASTRUCH, Yves DOURLIACH pour Jean Pierre ABEL, Stéphane GAUMONT pour François DELCASSO

Membres avant pris part à la délibération : 31 (24+7)

Date de convocation : lundi 16 janvier 2017

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Volume et tarifs apports déchetteries, prix vente anciens matériels

Le Lundi 23 janvier 2017 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes a la gestion de deux déchetteries.

Le président explique qu'il est nécessaire de mettre en place des volumes seuil pour les particuliers de gérer les apports par les professionnels et afin de réduire les coûts pour les habitants de la collectivité par une tarification aux professionnels et au-delà des seuils pour les particuliers.

Le Président propose les volumes seuil et tarifs ci-dessous :

	Tarifs professionnels €		Tarifs particuliers €	
	du territoire	de l'extérieur	gratuit jusqu'à :	Au-delà :
GRAVAT (t)	7	14	1t/trimestre	7
BOIS TRAITE (t)	55	110	3t/an	55
TOUT VENANT (t)	73	146		73
DECHET VERTS (t)	26	53		26
METAUX (t)	0			0
CARTONS	0			0
DEEE	0			0
HUILE MINERAL	0		10l / an	0
HUILE VEGETALE	0		30l / an	0
DDS (t)	192	384	20l/an	192
PNEU (unité)	3	3	8	3
PNEU AGRICOLE (unité)	28	28		28

Le Président explique que les usagers auront une carte gratuite. Il propose que le prix de cartes supplémentaires (si un particulier, professionnel ou commune en souhaitent) ou à remplacer (pertes) : 5€ l'unité.

Le Président explique qu'après la mise en place des conteneurs semis enterrés, il reste tous les conteneurs anciens. En plus de débarrasser le territoire de ces matériels, le Président propose de les vendre aux prix suivants :

Type de cuve d'occasion	Prix unitaire cuve bon état	Prix unitaire mauvais état	Prix unitaire très mauvais état
cuve EMR - Verre plastique Cittec	150 €		
cache bac bois	150 €	50 €	0 €
cuve EMR - Verre simple plastique	150 €		
cuve EMR - Verre ecobois	300 €		

OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE:

- de mettre en place les seuils et les prix présentés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le lundi 23 janvier 2017

Jean Louis DEMELIN
Président

